Commune SAI Publié le

EXTRAIT DU RE 1D : 081-218102747-20220926-CM26092022\_5-DE

### DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

du 26 septembre 2022

L'An deux mille vingt-deux et le vingt-six septembre

CANTON Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 13

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 20 septembre 2022, sous la présidence de Jean-

François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 8 Votants 8

Etaient présents: Jean-François ROCHEDREUX, Bruno GASCON, Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Florence CABROL, David FERRÉ, Raymond

CHAPPERT, et Valérie JACQUET.

Excusés: Bernard TOMINET, Virginie GOURMANEL, Bruno LACHENAUD, Thierry

VAREILLES et Florence VOGEL

# DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2 (D.M. N°2) TRANSFERTS ET VIREMENTS DE CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022

#### Monsieur le Maire expose :

Il est nécessaire de rajouter des crédits au chapitre 67 de la section de fonctionnement afin de verser la subvention exceptionnelle accordée lors du dernier conseil municipal à l'association les Enfantastiques de Saliès.

#### Monsieur le Maire expose :

Eu égard la nécessité d'équilibrer les écritures comptables relatives aux dépenses et aux recettes de fonctionnement (crédits budgétaires), et inscrites au budget primitif communal 2022 ;

## Les membres du conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**DECIDENT et AUTORISENT** la décision modificative budgétaire suivante (D.M. N°2) :

Dépenses fonctionnement		<u>Dépenses fonctionnement</u>	
60611-011	- 4 000	6745-67	10 000
Eau et assainissement		Subventions aux personnes	
		de droit privé	
61551-011	- 1 000		
Matériel roulant			
617	- 2 000		
Etudes et recherches			
6227-011	- 3 000		
Frais d'actes et de			
contentieux			
Total chapitre 011	- 10 000 €	Total chapitre 66	10 000 €

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 26 septembre 2022.

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL

Jean-François ROCHEDREUX

1 1 OCT. 2022

Le Maire

Transmise en Préfecture et mise en ligne le